## DÉCLARATION DES INTÉRÊTS FINANCIERS DES DÉPUTÉS

(La présente déclaration est publiée sur le site Internet de la Chambre des Députés)

Je soussigné(e),

Margue Charles...

sur mon honneur et en pleine connaissance du Règlement de la Chambre des Députés, y compris du Code de conduite des députés luxembourgeois en matière d'intérêts financiers et de conflits d'intérêts qui lui est annexé,

déclare par la présente :

## Chapitre I. Activités du député avant son entrée en fonction

Conformément à l'article 4, paragraphe (2), du Code de conduite, mes activités professionnelles durant les trois années ayant précédé ma dernière entrée en fonction de député, ainsi que ma participation pendant cette même période aux comités ou conseils d'administration d'entreprises, d'organisations non gouvernementales, de sociétés civiles, d'associations ou de tout autre organisme ayant une existence juridique :

Activité(s)	Catégories de revenus								
professionnelle(s) ou participation(s)	0 mandat gratuit	I 1- 5.000€	II 5.001- 10.000€	III 10.001- 50.000€	IV 50.001- 100.000€	V 100.001- 200.000€	VI > 200.000€		
1.directeur de recherche TNS Ilres (IReS s.a.) – fin de relation salarié en octobre 2018						X			
2. commission des bâtisses Lintgen		X							
3.Membre de la commission Justice et Paix de l'archevêché de Luxembourg	X								
4.Membre du comité FC Minerva Lintgen	X								
5.société civile I&C Company	X								

## Chapitre II. Activités du député depuis son entrée en fonction

A) conformément à l'article 4, paragraphe (3), point a), du Code de conduite, l'indemnité que je perçois pour l'exercice d'un autre mandat politique y compris les participations à des associations ou syndicats de communes:

		Catégories de revenus					
Mandat(s)	0 mandat gratuit	I 1- 5.000€	II 5.001- 10.000€	III 10.001- 50.000€	IV 50.001- 100.000€	V 100.001- 200.000€	VI > 200.000€
1.commission des bâtissses – commune de Lintgen		X					
2.							
3.							
4.							
5.							

B) conformément à l'article 4, paragraphe (3), point b), du Code de conduite, l'activité régulière rémunérée que j'exerce parallèlement à l'exercice de mes fonctions, que ce soit en qualité de salarié ou de travailleur indépendant

	Catégories de revenus							
Activité(s)	0 mandat gratuit	I 1- 5.000€	II 5.001- 10.000€	III 10.001- 50.000€	IV 50.001- 100.000€	V 100.001- 200.000€	VI > 200.000€	
1.travailleur indépendant depuis le 1 <sup>er</sup> novembre 2018			X					
2.								

3.				
4.				
5.				

C)	conformement à l'article 4, paragraphe (3), point c), du Code de conduite , je perçois :
□ 1	un congé politique en application de l'article 126 de la loi électorale modifiée du 18 février 2003
□ t	un congé politique en application des articles 78 à 81 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988
D)	conformément à l'article 4, paragraphe (3), point d), du Code de conduite, je perçois :
X u	ne pension de vieillesse
	une pension spéciale ou un traitement d'attente en application de l'article 129 de la loi électorale modifiée du 18 ier 2003 :

E) conformément à l'article 4, paragraphe (3), point e), du Code de conduite, ma participation aux comités ou conseils d'administration d'entreprises, d'organisations non gouvernementales, d'associations, sociétés civiles ou de tout autre organisme ayant une existence juridique, ou toute autre activité extérieure à laquelle je me livre, que celleci soit rémunérée ou non :

Participation(s) ou activité(s)	Catégories de revenus							
	0 mandat gratuit	I 1- 5.000€	II 5.001- 10.000€	III 10.001- 50.000€	IV 50.001- 100.000€	V 100.001- 200.000€	VI > 200.000€	
1.comité FC Minerva Lintgen	X							
2.membre conseil d'administration enercoop Uelzechtdall s.c.	X							

3.société civile I&C company	X			
4.membre conseil d'administration JRS-LU Jesuit Refugee Service Luxembourg	X			
5. Regional déi gréng Uelzechtdall - président	X			

F) conformément à l'article 4, paragraphe (3), point f), du Code de conduite, mes activités extérieures occasionnelles (y compris les activités d'écriture, de conférence ou d'expertise) :

Activité(s) occasionnelle(s)	Catégories de revenus								
	0 mandat gratuit	I 1- 5.000€	II 5.001- 10.000€	III 10.001- 50.000€	IV 50.001- 100.000€	V 100.001- 200.000€	VI > 200.000€		
1.groupe de travail pour le parti déi gréng	X								
2.									
3.									
4.									
5.									

G) conformément à l'article 4, paragraphe (3), point g), du Code de conduite, toute participation directe ou indirecte dans une société de capitaux ou de personnes, y compris les sociétés civiles, lorsque des répercussions sont possibles sur la politique publique, ou lorsque que ces parts me confèrent une influence significative sur les affaires de l'organisme en question :

Participation(s) directe(s) ou indirecte(s) dans une	Catégories de revenus								
société avec des répercussions possibles sur la politique publique	0 mandat gratuit	I 1- 5.000€	II 5.001- 10.000€	III 10.001- 50.000€	IV 50.001- 100.000€	V 100.001- 200.000€	VI > 200.000€		
1.									
2.									
3.									
4.									
5.									
<i>5</i> .									

Participation(s) directe(s) ou indirecte(s) dans une société me conférant une influence significative	Catégories de revenus								
	0 mandat gratuit	I 1- 5.000€	II 5.001- 10.000€	III 10.001- 50.000€	IV 50.001- 100.000€	V 100.001- 200.000€	VI > 200.000€		
1.									
2.									
3.									

4.						
5.						
*los démités du groupe portornation dél grépa se contrapagés à rondre miblie toutes les ports						

H)	conformément à l'article 4, paragraphe (3), point h), du Code de conduite, mes soutiens financiers, en
perso	onnel ou en matériel, venant s'ajouter aux moyens fournis par le Parlement et qui me sont alloués dans le cadre
de me	es activités politiques par des tiers, avec indication de l'identité de ces derniers :

- 1. soutiens financiers:
- (\*) alloués par
- 2. soutiens en personnel :
- (\*) alloués par
- 3. soutiens en matériel :
- (\*) alloués par
- (\*) Indiquer l'identité du tiers ou des tiers concernés.

I) conformément à l'article 4, paragraphe (2), point i), du Code de conduite, toute information complémentaire que je souhaite fournir :

Date:

12 octobre 2021

Signature:

<sup>\*</sup>les députés du groupe parlementaire déi gréng se sont engagés à rendre public toutes les parts détenues au capital de société à partir du seuil de 5%